

N°12 - Décembre 2016

EDITORIAL

Au moment où je quitte mes fonctions après quatre années bien remplies, il me paraît intéressant de revenir sur le fil rouge qui a guidé l'action de la DRAC ces dernières années et servi de repère à mon parcours.

La loi NOTRE du 7 août 2015 a réaffirmé un principe que tous les responsables culturels connaissent, à savoir que la culture est une compétence partagée entre tous les acteurs publics. Fort de cet axiome, j'ai eu à porter, à la tête de la DRAC, une politique publique qui se résume tout entière dans un objectif clair et affirmé à plusieurs reprises : favoriser l'accès pour tous à la culture sous toutes ses formes. Cet enjeu de citoyenneté et de démocratisation culturelle a été largement décliné à travers le développement des contrats locaux d'éducation artistique et territoire-lecture dans les intercommunalités, la promotion des dispositifs comme l'éducation à l'image, le soutien aux médiateurs culturels en milieu carcéral et aux nouveaux ateliers de fabrique artistique, l'accompagnement des opérations de valorisation patrimoniale dans les villes et pays d'art et d'histoire.

Dans ce secteur, les crédits mis à disposition de la DRAC ont augmenté de 86 % entre 2013 et 2016 et de façon globale les opérations liées aux politiques de démocratisation sont en hausse de 39 % sur la même période. 10 lieux ont ainsi bénéficié d'un soutien nouveau de la part de l'État sur des territoires prioritaires souvent éloignés des grands équipements culturels. Des dispositifs expérimentaux ont aussi été initiés comme les résidences de journalistes ou les soutiens aux médias de proximité.

La relation de confiance avec les collectivités a été approfondie grâce à la signature de 5 pactes culturels entre l'État et diverses villes et intercommunalités (Angers, La Roche/s/Yon, Rezé, Saint-Nazaire, communauté de communes de Val de Sarthe) qui garantissent sur ces territoires un niveau stable du budget culture entre 2015 et 2017. Avec la région Pays de la Loire, une importante convention-cadre sur le patrimoine bâti a été signée en 2015 qui prévoit un niveau de travaux important de travaux de restauration et de mise en valeur sur les monuments jusqu'en 2020.

L'ensemble des chantiers engagés au cours de ces années me permet de considérer que la culture est aujourd'hui reconnue comme un secteur d'avenir, à la fois créateur d'emplois, porteur de sens pour tous ceux qui s'engagent dans ses métiers. Le territoire régional des Pays de la Loire est à cet égard exemplaire à bien des égards et les atouts dont il dispose me font penser que le rayonnement culturel ligérien a de beaux jours devant lui.

Louis Bergès, DRAC

Dans le cadre de l'éducation aux médias, priorité du ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC en lien avec le rectorat et le CLEMI expérimente deux résidences de journalistes à Alonnes en Sarthe et sur la communauté de communes d'Erdre et Gesvres en Loire-Atlantique.

Journaliste



L'équipe retenue pour le résidence sur le territoire d'Erdre et Gesvres ©Mathilde Chevré

Après une première expérience positive à Dunkerque dans la région Haut de France en 2016, l'Etat a voulu développer ce dispositif en région. La DRAC a choisi de mettre en œuvre deux résidences de journalistes, sur une durée de 3 mois.

La sélection des journalistes : des compétences adaptées au projet et aux territoires

Les journalistes ont été sélectionnés par le biais d'un appel à projets. Un comité de sélection a été constitué, dans lequel était représentés, aux côtés de la DRAC, de l'Education nationale et des collectivités, la presse locale (Ouest France, Radio France) et la plateforme nationale Medieducation.fr.

Pour la ville d'Allonnes, la journaliste multimédia, Julia Beurq a été retenue comme journaliste résidente.

Pour la communauté de commune d'Erdre et Gesvres, trois journalistes au profil complémentaire, David Prochasson, Mathilde Chevré et Thibault Dumas ont été sélectionnés, avec l'envie de favoriser un regard critique sur les médias et la presse.

Développer la médiation et l'éducation aux médias

Ces résidences de journalistes sont créées à des fins de médiation et d'éducation aux médias et au numérique à la fois auprès des enfants et des jeunes, mais également auprès des différents acteurs du territoire du champ éducatif, culturel ou social.

Le travail mené par le journaliste doit d'abord s'appuyer sur une politique volontariste de la part de la collectivité, et sur un réseau d'acteurs territoriaux, tels que les maisons de quartiers, les médias locaux ou encore les établissements de l'Éducation Nationale. Le projet est mené en partenariat étroit avec le rectorat et le CLEMI : les écoles, collèges et lycées des territoires concernés peuvent bénéficier des projets de création de médias et des activités proposés par les journalistes en résidence, en résonance avec les nouveaux programmes d'éducation aux médias et à l'information (EMI) et d'enseignement moral et civique.

Les clubs de la presse et les médias locaux (Ouest-France, Les Journaux de Loire) ont répondu présents, pour relayer les projets menés.

La DRAC et les partenaires impliqués procéderont à un bilan de cette expérimentation qui a vocation à être reconduite durant l'année scolaire 2017-2018.

Une journée de restitution et d'échanges s'est déroulée à Nantes le 1er décembre afin de réfléchir sur la place de la culture dans les 15 quartiers prioritaires de l'agglomération de Nantes.

Échanges

Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre et la reconnaissance de la diversité culturelle sont des enjeux essentiels pour la politique de la ville.

Dans le cadre du contrat de ville de Nantes Métropole, signé entre l'État et les collectivités, un groupe thématique s'est mis en place dès 2015 autour de la place de la culture dans les 15 quartiers prioritaires de l'agglomération. Cette instance de coordination rassemble collectivités, État, bailleurs, associations, équipements culturels, compagnies de spectacle vivant, artistes, habitants membre des conseils citoyens.

Composé d'une quarantaine d'acteurs institutionnels et associatifs (État, collectivités, bailleurs, acteurs associatifs, équipements culturels, compagnies de spectacle vivant, artistes, habitants membre des conseils citoyens), ce groupe thématique s'est réuni à plusieurs reprises en ateliers participatifs pour échanger sur les freins et les leviers des projets artistiques et culturels réalisés dans les quartiers prioritaires et l'enjeu de la participation des habitants.

Une journée de restitution et d'échanges s'est déroulée le 1er décembre, à l'auditorium de la Soufflerie de Rezé afin de partager les réflexions, constats et propositions qui ont été posés depuis le lancement de la démarche en 2015. Quels sont les freins et les leviers des projets réalisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et comment répondre ensemble aux enjeux :

- de la participation des habitants ;
- des projets artistiques et culturels dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- de l'évaluation partagée par des acteurs issus de champs différents.

Dorénavant, il s'agit d'aboutir à la rédaction d'un « cahier des acteurs » qui sera présenté au comité de pilotage du contrat de ville. Après avis et amendement ce document pourrait être la base d'un plan d'action partagé et aider la définition des priorités communes pour l'appel à projets 2018.

Le rectorat, la DRAC des Pays de la Loire et Angers Nantes Opéra ont réaffirmé leurs partenariats pour le développement de l'éducation artistique et culturelle à travers la signature de 2 conventions au collège de la Ville aux Roses à Châteaubriant.

Partenariat

Deux partenariats pour soutenir les actions d'éducation artistique et culturelle

Le premier concernait le rectorat et la DRAC qui collaborent déjà depuis de nombreuses années. Entre 2013 et 2016, le partenariat a permis de soutenir 500 ateliers artistiques dans la région, pour un montant de 600 000 €. Parmi les orientations, un volet important autour de l'éducation aux médias, à l'information et au numérique : compréhension des médias, des réseaux sociaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions.

Le second autour d'Angers Nantes Opéra (ANO), le rectorat de Nantes et la DRAC conforte l'action éducative déployée par ANO en faveur des élèves. L'ANO occupe une place prépondérante dans le paysage artistique et culturel des Pays de la Loire. La structure propose de nombreux programmes de sensibilisation auprès des jeunes ligériens et de leurs familles.

Les signataires s'engagent pour une période de trois ans à poursuivre une politique partagée et territorialisée en faveur de l'accès à l'art et à la culture pour tous les élèves, qui contribue au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de ces derniers.

Privilégier le développement culturel des territoires

L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des jeunes. Elle prépare ainsi à l'exercice du choix et du jugement et participe à l'apprentissage de la vie civique et sociale comme à l'égalité des chances. Levier principal de la démocratisation culturelle, elle joue en outre un rôle essentiel en faveur de la diversité des cultures et de formes artistiques et participe à l'aménagement culturel du territoire. Dans son ambition de permettre l'accès de tous à la

culture l'État à travers le rectorat et la DRAC portent une attention toute particulière sur les territoires où la population est, pour des raisons géographiques et/ou socio-économiques, éloignée de l'offre culturelle.

"Little Nemo" s'invite au collège



Les Tout-petits Nemo : interprétation microspectaculaire ©Rectorat

Les élèves de troisième du collège La Ville Aux Roses travaillent actuellement avec leurs professeurs de lettres, d'éducation musicale et d'arts plastiques sur le projet "Little Nemo".

À l'origine, la bande dessinée du jeune américain Winsor McCay, parue à la fin du dix-neuvième siècle dans Life puis au début du vingtième siècle dans le New York Herald, raconte l'histoire d'un petit garçon qui dans ses rêves évolue dans un monde imaginaire, utopique.

À partir de courtes scènes jouées en classe par des comédiens du Nouveau Théâtre Populaire (Maine-et-Loire), directement inspirées des planches de la bande dessinée de Winsor McCay, les collégiens participent à différents ateliers transversaux. Il s'agit notamment de comprendre comment on s'inspire d'une B.D pour créer d'autres supports artistiques.

Cette B.D est la source d'inspiration de l'opéra jeune public Little Nemo créée et programmée par Angers Nantes Opéra en 2017. Le 14 janvier prochain les collégiens auront la chance de se rendre au Théâtre Graslin à Nantes pour y assister. Ce sera, pour tous, leur premier opéra.

Croq' les mots, marmot ! est une opération soutenue par la DRAC au titre de l'EAC et labellisée 1ère pages par le ministère de la Culture et de la Communication. Cette manifestation se déroule sur tout le territoire du Nord Mayenne de janvier à avril 2017.

Petite enfance

Temps fort autour du livre et du tout-petit (0-6 ans), mis en place par des bibliothécaires, des agents culturels et des professionnels de la petite enfance, « Croq' les mots, marmot ! » est un projet ambitieux qui, en plus de dispenser des formations professionnelles, vise à développer le goût de la lecture chez les petits, tout en renforçant celui des familles.

« Croq' les mots, marmot », c'est une journée professionnelle et un salon du livre petite enfance, mais aussi de nombreux moments pour et autour du tout-petit tout au long de l'année : résidence d'artistes, auteurs-illustrateurs dans les écoles, projections, spectacles, lectures, formations pour les

professionnels et les parents... sur tout le territoire du Nord Mayenne.



©Croq les mots marmot 2016

Cette année, les deux artistes en résidence, Vincent Godeau et Agathe Demois, explorent le numérique avec la création d'une application numérique, l'occasion d'appréhender la question des écrans et des tout-petits à travers des ateliers, des formations et des

conférences.

Alors que s'ouvre la 5e édition de « Croq' les mots, marmot », dont la marraine est la grande Elzbieta, les Rendez-vous Croq' 2017, de janvier à avril, proposent de venir rêver, partager et croquer de doux moments en famille, entre adultes et tout-petits, grâce à l'univers d'auteurs-illustrateurs, d'artistes et conférenciers invités.

Le 12 mai 2017, la journée professionnelle invitera les participants à réfléchir à la question « L'enfant et l'artiste habitent-ils le même pays ? » et le salon du livre petite enfance ouvrira au public les 13 et 14 mai 2017 à Mayenne.

Plus d'information :

www.croqlesmotsmarmot.org

PATRIMOINE

Propriété de l'Etat, la cathédrale du Mans verra 3 grands projets de restauration aboutir en 2017 autour de l'orgue, le portail royal et des vestiges de peintures murales.

Cathédrale

Edifice majeur de la région, la cathédrale Saint-Julien du Mans a été sauvegardée, conservée et restaurée grâce à, l'État qui a investi plus de 13 millions d'€ depuis les années 90.

Depuis 2013, l'État a décidé d'intervenir pour sa mise en valeur patrimoniale.

Présentation des trois grands chantiers de restauration pour 2017

Le montant des travaux s'élève à 1,3 M € et l'ensemble de ces chantiers devrait être inauguré à la fin de l'année 2017.

L'orgue

Le buffet de l'orgue de tribune, daté des années 1530, a été dessiné par l'architecte Simon Hayeneuve et classé le 29 décembre 1906 tandis que la partie instrumentale a été classée le 24 août 1954. Très longtemps exposé aux poussières des différents travaux de restauration, il va bénéficier d'une restauration intégrale, buffet et partie instrumentale, sous la direction du technicien-conseil pour les orgues du ministère de la Culture, Roland Galtier.

Parallèlement à la restauration, une étude approfondie va être menée par un restaurateur spécialisé afin de déterminer si le buffet était peint à l'origine.

Le portail royal

Bien que très encrassé, ce portail roman, construit au milieu du XIIe siècle, présente un état de conservation relativement satisfaisant. Une première phase de dépoussiérage a été menée pour effectuer des investigations complémentaires. Ces compléments avaient pour objectif de vérifier la présence de polychromies médiévales, d'affiner le protocole d'intervention et d'établir le dossier de consultation des entreprises. Après appel d'offres, c'est le groupement Giodani-Chevalier qui a été retenu pour mener à bien la restauration de l'ensemble de ce magnifique portail roman.

Les peintures murales

En 2015, et grâce à une souscription publique de la Fondation du patrimoine, il a été décidé de conserver et restaurer les vestiges de peintures mu-

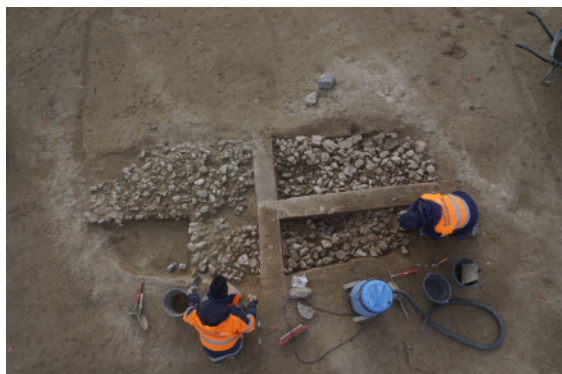
rales présents dans l'ensemble de l'édifice.

Ce chantier a été confié à Géraldine Fray restauratrice de peintures murales. Il concernera : les vestiges intérieurs et extérieurs de la façade occidentale ; le décor peint du monument funéraire de la famille des Beaumanoir ; la scène de l'Annonciation entre les deux chapelles du bas-côté nord ; la scène figurée sur le pilier nord-ouest du chœur et les vestiges du décor du Jubé du cardinal de Luxembourg (dans le chœur).



Sur près de 3 hectares, entre un menhir et un blockhaus, les archéologues de l'INRAP étudient depuis 2 mois des centaines de vestiges témoignant de plusieurs millénaires d'occupation dense des terrains qui bordent la vaste zone industrielle de Donges.

Fouille préventive à Donges



La découverte d'une enceinte du néolithique

La voie ferrée à l'est, des torchères de la raffinerie au sud, des bâtiments industriels au nord et à l'ouest, les avions-cargos Beluga d'Airbus survolant à basse altitude le secteur, le décor de ce XXI^e siècle est particulièrement bien campé pour donner une ambiance particulière aux gestes minutieux et méthodiques des archéologues. Leur savoir-faire a révélé une vaste enceinte fortifiée de la culture néolithique de Cerny construite vers 4500 ans avant J.-C. Juste à côté, dessinant trois longs rubans sur une centaine de mètres, des dizaines de foyers constitués de pierres chauffées mêlées à des restes de bûches carbonisées sont apparus sous la truelle des fouilleurs. Comment comprendre ces installations assez énigmatiques ? S'agit-il de simples foyers culinaires, placés les uns à côté des autres au fur et mesure de l'histoire de l'habitat préhistorique. S'agit-il des témoins de manifestations plus exceptionnelles de la communauté au cours du temps ?

La datation de l'enceinte, la culture identifiée à partir de beaux vases décorés retrouvés au fond du fossé, ces lignes de foyers confirment tout l'intérêt d'interroger les espaces voués à l'aménagement par des études préalables préventives. La science des archéologues, celle de l'observation de faits cachés derrière l'apparence trompeuse du vide et de l'absence, est d'une pertinence et d'une modernité sans conteste pour mieux connaître l'humanité de notre passé.

Un aménageur attentif à la protection de ce patrimoine

L'aménageur, attentif à la protection de ce patrimoine, finance ces études et propose désormais d'intégrer un menhir et un blockhaus dans l'aménagement paysager de la future ZAC des Six Croix. Cette démarche volontaire tranche avec ce qui se produisit quelques dizaines d'années auparavant, lorsque l'installation de la raffinerie absorba un autre menhir. La recherche archéologique est devenue un élément incontournable des procédures d'aménagement des territoires. Les aménageurs trouvent dans la valorisation des études et des vestiges une suite logique qu'ils veulent promouvoir comme ce qui donne tout son sens aux efforts consentis.

Valorisation du menhir et du blockhaus

Le menhir de la ZAC des Six



Croix, non protégé au titre des monuments historiques, va être l'objet d'une valorisation grâce à un accès par une voie publique. Ce menhir visible initialement dans une terre agricole intègre désormais le domaine de la communauté de communes. Protégé au sein d'un espace paysager, il pourra à l'avenir intégrer des par-

cours patrimoniaux, par exemple au cours de visites lors des journées européennes du patrimoine. Ce blockhaus a été l'objet d'une étude par les archéologues de l'INRAP afin notamment d'en vé-



rifier des spécificités non mentionnées par les archives. La Sonadev envisage là-aussi, comme pour le menhir, de le rendre accessible au public. La parcelle intégrera donc l'espace public.

La Zone de fouille

La zone de fouille de la ZAC des Six Croix à Donges. Entre le



menhir à l'ouest et le blockhaus à l'est, les archéologues explorent des vestiges du néolithique, du premier âge du Fer et de l'Antiquité. Ces terres agricoles jouxtant l'ancienne ZAC ont été densément occupées entre le Ve millénaire avant J.-C. et l'Antiquité. De là à penser que nos paysages n'ont été que le théâtre incessant d'occupations et de déprises au fil des siècles...

EN BREF

La DRAC édite le 3^e numéro de la collection « Parlez-moi patrimoines » lancée en 2013 à l'occasion du centenaire de la loi sur les monuments historiques. « En chantier(s) » vise à faire connaître les grands travaux menés par les services patrimoniaux, en matière de protection, restauration et mise en valeur. La publication est disponible sur demande ou en ligne sur le site de la DRAC.